

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1411

Artikel: Bribes et miettes d'une histoire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bribes et miettes d'une histoire



Impossible de résumer *En attendant le prince charmant**. En effet, le charme et l'intérêt de cet ouvrage résident dans les divers niveaux de lecture: les commentaires historiques, rédigés par les six auteur-e-s, côtoyant de larges extraits de textes de sources, pour la plupart inédits, qui sont introduits par de brèves notices. Le prologue est consacré au Livre des Proverbes, dont la femme idéale au service de son époux est LA référence qui perdure même au temps de l'enseignement laïc. Nous avons picoré dans cette matière afin de susciter la réflexion, de donner envie de lire, et d'aller voir l'exposition. Les initiales entre parenthèses sont celles des auteur-e-s.

La femme de mérite

En 1741, le pasteur Ami Lullin publie sous forme de feuillets dont il ne reste aujourd'hui que quatre cahiers manuscrits «La femme de mérite», texte dans lequel il développe sa conception de l'épouse idéale d'un homme bien né. (JM)
«/.../ Une femme de mérite règle sa maison, élève sa famille, satisfait aux bienséances, contribue à l'agrément de ses amis et de la société tout en même temps, sans confondre ses devoirs et sans paraître surchargée; son habileté consiste dans les moments qu'elle leur assigne et dans l'aisance avec laquelle elle s'en acquitte; mais encore plus dans cette force d'esprit qui lui fait donner à chacune de ces attributions le degré précis d'importance dont elle est digne et qui la rend en tout Maitresse d'elle-même./.../»

Métiers interdits

Une femme sur trois travaillait, au dix-huitième siècle comme aux siècles suivants. Beaucoup de métiers leur étaient interdits ou comportaient des règlements qui les confinaient dans les tâches subalternes, les plus pénibles, les plus malsaines et les moins bien payées. (JFC)



Journal intime

L'éducation à domicile des Demoiselles de Genève (1740-1814), sur la base de l'étude de six journaux intimes et de lettres. Albertine de Saussure a 16 ans, on veut la marier, elle n'en a pas envie: jeudi 6 mars 1783, «Un autre de mes soucis a été d'entendre toujours dire qu'on me marie avec M. Necker, la rage que l'on a de faire des mariages dans ce pays est insupportable, on ne voit pas un homme s'adresser à une femme qu'on ne croit que leur mariage est tout de suite conclu. Il paraît m'aimer beaucoup, je le crois d'un bon caractère, mais j'aurai assez l'occasion d'en parler. La bonté de papa et de maman pour moi est extrême; je dis tout à ma bonne maman, elle me comprend, me donne de bons conseils./.../»

Les philanthropes

«Elles préfèrent autant qu'il leur est possible placer les jeunes filles comme domestiques, plutôt que de les destiner à l'état de lingères, qui, en leur donnant plus d'indépendance, peut avoir quelques dangers; aussi elles ne consentent à leur laisser suivre cette vocation, que lorsque leur santé ne leur permet pas de remplir les devoirs d'un bon domestique; et pour parer, autant qu'elles le peuvent aux inconvénients qui pourraient en résulter, elles les autorisent à loger dans l'établissement pendant les premières années, moyennant une petite pension.» Les orphelines sont installées au Bourg-de-Four, puis rue Beauregard, à Saint-Léger et, en 1872 «à la campagne», au chemin du Mail, et enfin, en 1902 «au chemin de Veyrier, à Carouge» dans la propriété «Les Laurelles». L'établissement fermera ses portes en 1939 et les dernières pensionnaires iront à La Pommière. (CG)

Ecole supérieure de jeunes filles

Quant aux buts, ils se lisent ainsi: «Préparer à la famille, à la société des femmes exemptes de préjugés, des mères capables de surveiller, avec suite et intelligence, l'instruction de leurs propres enfants, des épouses qui puissent au besoin remplacer leurs maris au comptoir et au magasin.» /.../ Enfin, pour faire tomber les ultimes réticences, l'accent est mis sur la nécessité de former des femmes instruites, mais pas des femmes savantes. Une obsession récurrente qui survivra pendant un siècle au moins. Il est vrai que le péril paraît maîtrisé si l'on se souvient que la couture occupe ... 8 heures dans chaque degré, en 1847-1848! (JFC)



Ecole ménagère, 1925
Photo: A. Détraz

L'Alma Mater

La lutte pour l'admission à l'Université sera très longue. Il faudra attendre cinquante ans pour que l'article 140 de la loi sur l'instruction publique de 1872 – qui place les deux sexes à égalité pour l'entrée à l'Académie – soit vraiment appliqué. Le premier obstacle réside dans l'exigence du latin pour être admis dans la plupart des facultés. /.../ Il restera à convaincre le Grand Conseil: le 17 juin 1922, une toute petite majorité permet la naissance d'une section (réale) latine. La première maturité latine sera délivrée en juillet 1925. En 1928, une section moderne est créée, avec la maturité en juillet 1932. Mais la citadelle universitaire résistera jusqu'au bout: les jeunes filles n'auront jamais de maturité classique – et devront attendre... 1963 pour la maturité scientifique. (PS)

Une pionnière

Extrait du témoignage d'Eliane Lavarino, qui quitta la rue Voltaire pour entrer au Collège Calvin afin d'y passer une maturité classique: «En arrivant de Voltaire à Théodore-de-Bèze, nous avons eu l'impression de recevoir un grand souffle de vent du large. Nous sortions d'une école bien close, où le travail était réglé jusqu'en ses moindres détails, où la compétition entre élèves jouait un rôle important, où l'on éprouvait un sentiment de crainte envers certains professeurs, et nous nous trouvions tout à coup invitées à voir les choses de plus haut, libres d'aller et venir, de sortir aux récréations, de travailler ou de ne pas travailler, face à des camarades qui se livraient à de savants calculs pour obtenir tout juste leurs moyennes/.../».

L'Ecole professionnelle

et ménagère

Cette école sera carougeoise jusqu'en 1925 avant de déménager à la rue Rousseau. Pour le Conseil d'Etat genevois, la mission de l'école est claire: «Donnons donc à la jeune fille une instruction ménagère qui lui permette de remplir avec intelligence et savoir-faire les devoirs qu'entraîne la tenue d'une maison; habituons-la à l'ordre et à l'économie, rendons-la active et industrielle; pénétrons-la de respect pour ces humbles et modestes occupations ménagères si souvent méprisées par celles dont une instruction mal comprise et mal digérée a faussé le sens; persuadons-la enfin de tout ce qu'il y a de noble et d'élevé dans la tâche de contribuer à la prospérité et au bonheur des siens.» Faut de précision, il est difficile de savoir à quelle instruction mal comprise et mal digérée il est fait allusion ici. (CRF)

Extrait de la Notice sur

L'Ecole ménagère et professionnelle de Carouge

«Les leçons de blanchissage et de repassage occupent un après-midi par semaine et sont **très goûtées des élèves qui s'y reposent du travail intellectuel**. Elles y acquièrent rapidement une véritable habileté et arrivent à repasser aussi bien qu'une personne du métier un jupon de lingerie ou une chemise d'homme. En même temps, elles font connaissance avec les savons, l'amidon, la cire, le borax, voire même avec la capillarité et autres phénomènes physiques qu'on explique en passant. Nous avons dit qu'à côté des travaux manuels l'instruction générale se continue. Le français, la géographie, l'histoire, les sciences physiques et naturelles dans leurs applications à la vie usuelle, la géométrie, le dessin ont leur place au programme; mais la même tendance utilitaire sert de base à la méthode employée; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans la composition française **les sujets d'imagination font place le plus souvent à la correspondance, à la description, à des questions de morale pratique.**»

Ecole d'horlogerie

Les variations du nombre de jeunes filles inscrites à l'école d'horlogerie traduisent assez bien le rôle qu'on entendait leur faire jouer: celui d'une (future) main-d'oeuvre d'appoint en période de forte demande susceptible d'être renvoyée lorsque le travail viendrait à manquer. (JFC)

**En attendant le prince charmant, l'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970, publié sous la direction de Chantal Renevey Fry avec la collaboration de Juliette Michaelis et, outre leurs textes, ceux de Josiane Ferrari-Clément, Christiane Genequand, Charline Higelin, et Philippe Schwed, édité par le Service de la recherche en éducation et le Musée d'ethnographie, Genève 1997.*